

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU JEUDI 21 JANVIER 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la mairie, suite à la convocation qui leur a été adressée par le maire Jean-Luc MAERTEN, le **JEUDI 21 JANVIER 2021 à 18 h 30**.

Date de la convocation : le 14 JANVIER 2021.

	PRESENTS	ABSENTS	ABSENTS EXCUSES	POUVOIRS DONNES A
1. <b>MAERTEN Jean-Luc, Maire</b>	<b>X</b>			
2. <b>GRANGEON Jacky, 1<sup>er</sup> adjoint</b>	<b>X</b>			
3. <b>POLO Ludmila, 2eme adjointe</b>	<b>X</b>			
4. <b>GUITET José, 3eme adjoint</b>	<b>X</b>			
5. <b>LATINI Patricia, 4eme adjointe</b>	<b>X</b>			
6. De CHALAIN Christian	<b>X</b>			
7. RONDA William	<b>X</b>			
8. POPIN Diane			<b>X</b>	<b>Ludmila POLO</b>
9. BOUTILLET Nelly	<b>x</b>			
10. PRINCET Hélène	<b>X</b>			
11. AUGRY Dimitri	<b>X</b>			
12. MORLAT Lucile	<b>X</b>			
13. KONAYAO Serge	<b>X</b>			
14. RECOUPÉ Sébastien	<b>x</b>			
15. ROBIEUX Laure	<b>X</b>			

Nelly BOUTILLET est nommée secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

- Présentation par GPCU du dossier finalisé d'approbation du PLU (hors conseil municipal)
- Attribution du marché de la construction des vestiaires de football et d'une salle associative aux entreprises ;
- Convention de partenariat avec le CPA de LATHUS 2021 à 2023 ;
- Acquisition d'un copieur à la mairie.

### **PRESENTATION PAR GPCU DU DOSSIER FINALISÉ D'APPROBATION DU PLU**

Hors conseil municipal.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020**

Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **2021—01- MARCHES PUBLICS**

## **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL ET D'UNE SALLE ASSOCIATIVE AUX ENTREPRISES**

Monsieur le Maire rappelle l'engagement du projet de construction de vestiaires de football et d'un local associatif et fait un point d'avancement du projet conduit par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'agence EVOREV – Christophe BONNEAU.

Il présente les rapports d'analyse des candidatures et des offres présentées par Mr Alexandre GAUDIN (Cabinet EQUIPE INGENIERIE) et sa proposition, le choix de la commission informelle du 8 janvier 2021, sur la base des critères d'attribution du règlement de consultation.

Monsieur le Maire rappelle également le coût d'opération (coût total des travaux et autres dépenses) qui a été voté lors du conseil du 17 septembre 2020 d'un montant de 509 076 € HT qui a été établi sur la base d'un coût travaux estimé à la phase APD (Avant-Projet Détaillé) de 382 200 € HT.

En considérant l'évolution de l'estimation prévisionnelle entre la phase APD et le coût des travaux après analyse des offres entreprises de 385 402,73 € HT, le coût d'opération global validé en séance du 17 septembre 2020 reste identique.

**Sur proposition de la commission Vestiaire, le conseil municipal décide :**

- **D'attribuer les marchés de travaux aux entreprises ci-dessous ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ces décisions :**

### **Lot n°1 : Voiries – Réseaux divers**

Montant des travaux :

Titulaire: Entreprise S.I.R.E TP SARL  
**98 174,07 € HT**

### **Lot n°2 : Gros Œuvre – Enduits extérieurs**

Offre de base d'un montant de :

Titulaire: Entreprise SARL DUPUY  
**74 490,28 € HT**

### **Lot n°3 : Charpente bois**

Offre de base d'un montant de :

Titulaire: Entreprise SARL ABAUX  
**7 708,94 € HT**

### **Lot n°4 : Couverture métallique**

Offre de base d'un montant de :

Titulaire: Entreprise SAS I-METAL  
**21 798,99 € HT**

### **Lot n°5 : Menuiseries extérieures**

Offre de base d'un montant de :

Titulaire: Entreprise SARL BHM  
**32 640,00 € HT**

### **Lot n°6 : Menuiseries intérieures – Cloisons sèches – Plafonds suspendus**

Offre de base d'un montant de :

Titulaire: Entreprise SARL DUPUY  
**38 872,12 € HT**

### **Lot n°7 : Carrelage - Faïences**

Offre de base d'un montant de :

Titulaire: Entreprise SAS GROUPE VINET SA  
**19 724,70 € HT**

### **Lot n°8 : Peintures**

Offre de base d'un montant de :

Titulaire: Entreprise SARL DUMUIS  
**5 431,26 € HT**

### **Lot n°9 : Ventilation - Plomberie**

Offre de base d'un montant de :

**Lot n°10 : Electricité - Chauffage**

Titulaire: Entreprise SAJELEC  
28 521,24 € HT

Offre de base d'un montant de :

**Coût total travaux: 385 402,73 € HT**

Le coup d'opération reste inchangé à 509 076 € HT, 605 137 € TTC

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.

**2021-02 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES**  
**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CPA DE LATHUS**

Le CPA de LATHUS propose chaque année de signer avec la commune une convention de partenariat selon les critères suivants :

- La commune s'engage à diffuser à toutes les familles de la commune les dépliants du CPA de Lathus et fait bénéficier les habitants du tarif « partenaires du département de la Vienne » soit -15% du tarif « habitants de la Vienne »,

Ou/et

- La commune apporte son soutien financier aux familles sous forme de bons vacances d'une valeur à déterminer pour chaque séjour effectué par un enfant originaire de la commune.

•

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **donne son accord pour assurer une diffusion des dépliants du CPA de LATHUS permettant ainsi aux familles de JARDRES de bénéficier du tarif « habitant de la Vienne ».**
- **s'engage sur une période de 3 ans dans cette démarche.**

**2021-03- FINANCES LOCALES**  
**ACQUISITION D'UN COPIEUR A LA MAIRIE**

Suite à la décision de procéder aux remplacements des ordinateurs au secrétariat, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le copieur/imprimante/fax/scanner, acquis en 2011, n'est pas compatible avec Windows 10 et qu'il serait souhaitable d'envisager son remplacement dès maintenant.

Plusieurs sociétés ont été contactées.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de A4 RECTO VERSO pour un copieur RICOH IMC 2000 à 2 990 € HT (3 588 € TTC).

Le contrat copie comprend les pièces détachées, la main d'œuvre, le déplacement et l'encre :

0.004 € HT la copie noir et blanc

0.04 € HT la copie couleur.

Afin d'assurer l'entretien et la maintenance du contrôleur d'impression, un contrat annuel de connexion est proposé pour 120 € ht.

**Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de maintenance et de connexion aux conditions ci-dessus.**

## INFORMATIONS

**REFERENT CAF A GPCU** : Laure ROBIEUX est désignée pour représenter la commune à la CAF.

**PANNEAUX D'INFORMATIONS** : Plusieurs entreprises ont été contactées. Une présentation de l'entreprise ELANCITE en visioconférence aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> février à 14 h 30.

**COMMISSION JEUNESSE** : les animations jeux prévues aux vacances de février sont reportées à Pâques.

**DEMANDE D'UTILISATION DES DOUCHES DU STADE** : M. DE CHALAIN accueille un groupe de 40 cyclistes en VTT en juillet prochain pendant une semaine et demande l'autorisation d'utiliser les douches du stade. Afin de formaliser cet accord, une convention sera signée avec l'association.

**COMMISSION COMMUNICATION** : relecture du bulletin municipal lundi 25 janvier à 18 h 30 à la mairie.

**NETTOYAGE DE LA LIGNE SNCF DESAFFECTEE** : La Direction Immobilière SNCF de Bordeaux a confié à une entreprise locale le nettoyage de la ligne SNCF pour prévenir des risques d'incendie à proximité des zones habitées.

**PASSERELLE A LA SALLE DES FETES** : elle sera démontée par le personnel communal et les matériaux vendus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30